

> la lettre des résidents de meurthe & moselle HABITAT

CE QU'IL FAUT SAVOIR travaux & amiante

Le patrimoine de mmH n'est pas le seul concerné par la question de l'amiante.

L'amiante a été utilisé dans de nombreuses constructions, privées et Hlm, jusqu'en 1997, date de son interdiction.

Quand vous utilisez de façon normale votre logement, il n'y a pas de risque avéré.

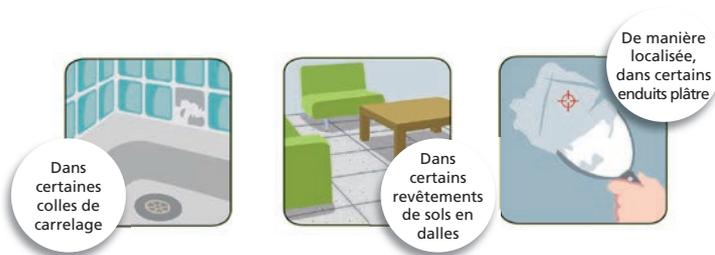
Si vous souhaitez faire de petits travaux à l'intérieur de votre logement ou si nous réalisons des travaux dans votre immeuble, quelques précautions sont à prendre.

L'amiante, c'est quoi ?

Roche naturelle, l'amiante se présente sous forme de fibres très fines, fragiles et invisibles.

L'amiante a longtemps été utilisé pour ses propriétés en matière d'isolation thermique ou acoustique et de protection contre l'incendie. Il a parfois été mélangé à d'autres matériaux comme le ciment, la peinture ou la colle.

Où peut-on principalement trouver de l'amiante dans un logement ?



L'amiante c'est dangereux ?

Les matériaux contenant de l'amiante ne sont pas dangereux si on ne les dégrade pas. Il n'y a donc pas de risque par simple contact ou dans le cadre d'un usage normal de son logement. Toutefois, ils peuvent présenter un danger pour la santé dans le cadre de travaux de découpage, arrachage, ponçage, perçage, etc.



Quelles sont les précautions à prendre si je veux faire des petits travaux chez moi ?

Au préalable, nous vous remercions de faire votre demande par écrit à votre agence de proximité mmH. Nous vous rappelons que certains travaux nécessitent notre autorisation. Selon la nature des travaux, il pourra être préférable de les faire réaliser par une entreprise spécialisée.

Quels sont les engagements de mmH ?

- Vous informer.
- Exiger des entreprises du bâtiment qu'elles aient leur habilitation.
- Former son personnel.
- Faire réaliser les différents diagnostics réglementaires par des équipes de spécialistes agréés, dans les parties communes, les parties privatives et avant tous travaux d'entretien ou de rénovation commandés par mmH. Ces diagnostics n'entraînent pas automatiquement la réalisation de travaux de désamiantage.
- Tenir à la disposition des locataires les dossiers amiante réalisés.

Quelles sont les mesures de protection prises lors des travaux commandés par mmH ?

Avant le lancement de certains travaux, nous pouvons être amenés à réaliser un diagnostic afin de repérer les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

En cas de nécessité, des prélèvements d'échantillons de matériaux peuvent être effectués. Cette étape obligatoire peut parfois prendre un certain temps dépendant des prestataires. Les entreprises du bâtiment, les diagnostiqueurs, comme notre personnel de travaux, doivent suivre des règles précises et peuvent être amenés à utiliser des moyens de protection adaptés aux interventions (masques respiratoires, combinaisons, gants, bâches, etc.).



Votre satisfaction est notre priorité



www.afnor.org

Vos agences de proximité

JARVILLE-TOMBLAINE 2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville 03 83 58 45 85

LAXOU-MAXEVILLE 1, rue du Madon à Maxéville 03 83 95 84 84

VANDŒUVRE 1, allée Marken 03 83 58 49 50

Bassin de POMPEY résidence Montcalm 1, rue de Brest à Champigneulle 03 83 38 00 38

PONT-A-MOUSSON résidence Lannes - Le Breuil avenue Edmond Michelet 03 83 80 44 70

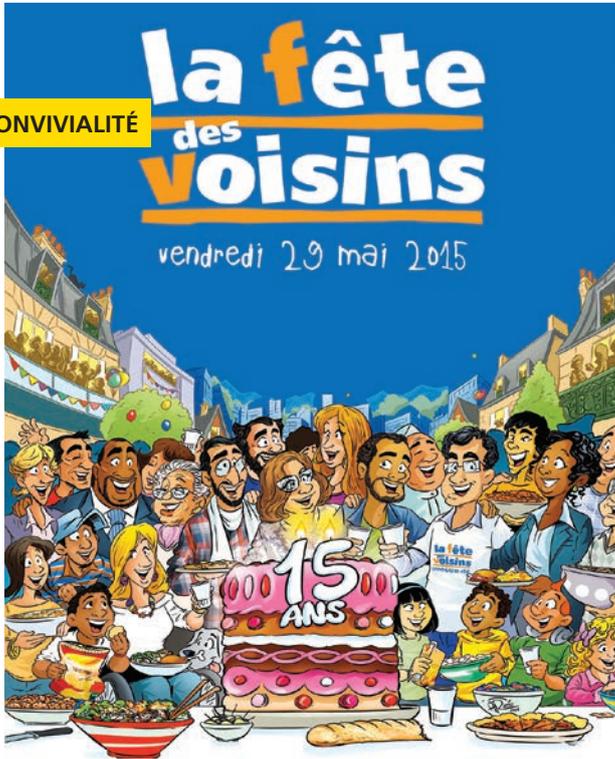
BRIEY 15 bis, rue de Lorraine 03 82 20 39 00

LONGWY résidence Turenne 6, rue Molière 03 82 25 92 00

Permanence d'urgence : 03 83 93 33 89

A votre disposition 365 jours par an pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes

D'autres infos →



CONVIVIALITÉ

la fête des voisins

vendredi 29 mai 2015

Parlez-en autour de vous !

mmH encourage et participe tout au long de l'année à des actions qui favorisent au coeur de ses ensembles d'habitats les rencontres, les échanges avec et pour les habitants.

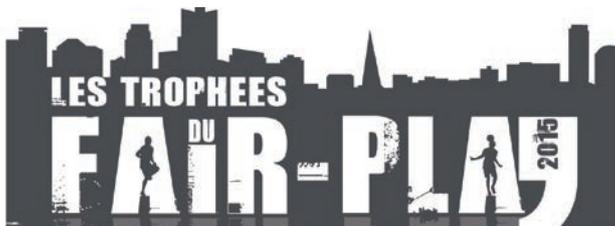
Pour organiser la fête des voisins, c'est simple : il suffit de se décider ! Et le jour de l'événement, le vendredi 29 mai, tout le monde peut participer à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger.

Parlez-en autour de vous pour partager un moment dans le hall d'entrée ou au pied de votre immeuble!

Pour tout renseignement, contactez votre agence mmH habituelle.

ÉVÉNEMENT

Tous différents & tous ensemble !



10 000 c'est le nombre de participants aux Trophées du Fair-Play en 8 années d'existence. Une belle réussite pour un rendez-vous organisé avec l'ASNL et attendu par les jeunes des quartiers d'habitats gérés par mmH.

Un grand merci aux partenaires associatifs, culturels et institutionnels, aux clubs de foot locaux et aux municipalités sans qui cette manifestation ne pourrait s'organiser.

Maisons à vendre

Vous êtes locataire de meurthe & moselle HABITAT, voici des offres qui vous sont exclusivement réservées à des tarifs préférentiels.

Pour tout renseignement, contactez : Alfred de PABLO au 03 83 17 56 67 (adepablo@mmhabitat.fr), Mélanie COLSON au 03 83 17 56 81 (mcolson@mmhabitat.fr) ou en vous rendant à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



COLOMBEY-LES-BELLES
Le Clos d'Aleine
81 400€

Pavillon mitoyen T5 d'environ 93 m² avec garage et jardin, sur parcelle de 365 m². CLASSE ENERGIE : F



VILLACOURT
rue du Mont
43 000€

Maison de village d'environ 140 m² sur 2 niveaux avec cave et grenier (à rénover). DPE vierge.



NEUVILLER-SUR-MOSELLE
rue Saint Liboire
65 000€

Maison mitoyenne sur 2 niveaux d'une superficie de 101 m² (à rénover). Vendue avec une ancienne grange (usage de garage) située en face de la maison.
CLASSE ENERGIE : G



THIAUCOURT-REGNIEVILLE
rue Mathiot
68 000€

Maison de village, type 5 sur 2 niveaux d'environ 125 m² avec cave et grenier (à rénover).
CLASSE ENERGIE : G